



NORME NF C- 15 60 MARS 2011 : RETOUR D'EXPERIENCE SUR L'APPLICATION DE LA NOUVELLE NORME DANS LE DOMAINE MEDICAL, DENTAIRE ET VETERINAIRE

Catherine RENAULT

PCR EXTERNE Réseau RAMIP
6, rue Maurice Hurel – 31500 Toulouse

La norme d'installation NF C15160 version de Mars 2011 (installation pour la production et l'installation de rayonnements X) n'est obligatoire que depuis le 1^{er} janvier 2014 (Arrêté du 22/08/2013 Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie).

Principales modifications :

L'absence de surface minimale, la prise en compte de l'activité hebdomadaire réalisée dans la salle, plus de méthode simplifiée par domaine d'activité.

Retour d'expérience sur la mise en œuvre de la NF C 15160 version mars 2011 dans les domaines médical, dentaire et vétérinaire.

Etudes d'implantation de générateurs x :

I Rapide présentation de la norme NF C 15 160 et ses implications.

II Etude de cas domaine médical.

II.1 Salle de radiologie ostéodensitomètre.

II.2 Salle de chirurgie interventionnelle (drainage biliaire).

III Etude de cas domaine dentaire.

II.1 Panoramique dentaire 3D (cône beam).

II.2 plus de surface minimale :Panoramique dentaire 2D dans une salle de 2m².

IV Etude de cas domaine vétérinaire.

V Conclusion.